

Les P'tites Mains de Seignelay

FORMULAIRE D'ADHESION – SAISON 2025

NOM Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone fixe Téléphone mobile

Adresse mail

Personne à prévenir en cas d'urgence

L'association a souscrit une assurance auprès de SMACL ASSURANCES qui couvre le local ainsi que le matériel de l'association.

Nous comptons également sur votre assurance Responsabilité civile personnelle.

J'atteste être en possession d'une assurance Responsabilité Civile personnelle.

La cotisation annuelle de Janvier 2025 à Juillet 2025 est de **20 €**.

Vous pourrez régler en espèces ou par chèque à l'ordre de « Les P'tites Mains de Seignelay ».

L'adhésion engage l'adhérente à se conformer aux statuts de l'association :

- Etre en règle au niveau de la cotisation.
- Nous mettons à disposition du matériel type machine à coudre, surjeteuse, fer à repasser....
- Nous prêtons du petit matériel (ciseaux, épingles, aiguilles...) et patrons.
- L'adhérente peut venir avec sa machine à coudre ou autre matériel sous sa responsabilité.
- L'association ne fournit pas le tissu ou fil de vos créations.

Droit à l'image :

Accepté

Refusé

Lu et approuvé, le

Signature de l'adhérente